



# Le chant des alouettes

Journal du Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle

Numéro 13

Octobre 2009

Editorial .....	1
Cette année, je me vaccine contre la grippe .....	2
A vos agendas.....	3
Déclaration d'événements indésirables liés au circuit du médicament : premiers constats.....	4
Deuxième convention SEP-SLA.....	5
Quoi de neuf au département médical ?.....	6
Wallonie bienvenue .....	7

## Editorial

Les vacances à peine terminées, nous sommes déjà repartis vers de nouveaux objectifs dont les principaux, sans être exhaustif, seront abordés dans ce numéro.

Tout d'abord, une seconde convention pour les patients atteints de sclérose en plaques ou de sclérose latérale amyotrophique nous permet d'améliorer notre offre de soins aux patients concernés.

De façon plus globale, nous verrons comment cette offre de soins s'inscrit dans un contexte de sécurité croissante, tant pour le patient, que pour les équipes professionnelles. La sécurité du patient sera d'abord évoquée dans le projet d'amélioration de la trajectoire du médicament et plus particulièrement, de la déclaration des événements indésirables. Enfin, nous serons interpellés par l'importance de notre vaccination contre la grippe, tant pour nous que pour nos patients.

Bien entendu, la vie de l'hôpital dépend aussi des personnes qui le font vivre, raison pour laquelle vous retrouverez les informations utiles sur ceux qui nous ont rejoints.

Enfin, une explication sur notre participation au projet « Wallonie Bienvenue » confirmera, s'il en était encore besoin, à quel point notre centre est en phase avec la société qui l'entoure.

Bonne lecture,

E. Legrand  
Médiateur hospitalier

Siège social : CNRF. Rue Champ des Alouettes, 30, 4557 Fraiture

Éditeur responsable: Chantal COLARD.

Comité de rédaction: Pierre ARTS, Chantal COLARD, Michel DEVILLERS, Daniel GUILLAUME, Claire JODOGNE, Manon KOKOU, Chantal LALLEMENT, Emmanuel LEGRAND, Benoît MAERTENS, Bernadette NOVELLO, Louis SCAFFE, Irène ZYLA

www.cnrf.be.

## Cette année, je me vaccine contre la grippe

Au cours des derniers mois, impossible d'être passé à côté du tapage médiatique au sujet de la grippe saisonnière, mais surtout de la grippe A/H1N1.

La grippe saisonnière survient chaque hiver. Depuis le début de cette année, un nouveau virus H1N1 est apparu : il est responsable de la grippe dite "mexicaine".

Dans l'état actuel des connaissances, la grippe A/H1N1 a une virulence comparable à celle de la grippe saisonnière.

L'hiver arrive....Comme chaque année à cette époque, nous vous recommandons de vous faire vacciner contre la grippe.

### **Pourquoi se faire vacciner ?**

"En me faisant vacciner je **me** protège et je protège **les autres**"

La circulation des virus est inévitable mais, nous pouvons limiter cette circulation en étant vacciné. La personne vaccinée est protégée contre la grippe et elle n'est pas vectrice de virus pour son entourage ou pour les personnes qu'elle soigne.

Il est recommandé d'atteindre un taux de vaccination avoisinant les 60 à 70 % pour que la barrière de protection fonctionne et que les risques de transmission diminuent de façon significative.



### **Grippe saisonnière et grippe A/H1N1 : deux vaccins ?**

Le vaccin contre la grippe saisonnière n'immunise pas contre la grippe A/H1N1 et inversement. Il est recommandé de se faire vacciner contre la grippe saisonnière et contre la grippe A/H1N1 pour les professionnels de la santé. Les vaccins doivent être administrés à au moins 2 semaines d'intervalle.

## La vaccination au CNRF en pratique ?

Le vaccin contre la grippe saisonnière est financé par le CNRF. Le vaccin contre la grippe A/H1N1 sera financé par le Ministère de la santé.

Le vaccin contre la grippe saisonnière sera administré :

- ✓ du **1er octobre au 23 octobre 2009**, entre 11h30 et 13h
- ✓ dans le bureau de M.J. Servais, C. Lejeune et T. Giagoultsis.

Le vaccin contre la grippe A/H1N1 est annoncé pour début novembre 2009. Le Ministère de la santé doit encore définir quelles seront les personnes prioritaires pour la vaccination. Vous serez tenus au courant des décisions.

Au CNRF, le taux de vaccination anti-grippale progresse chaque année et ce, grâce aux efforts de chacun. En 2008, le taux de vaccination était de 56.77% (63.77% pour le personnel en contact direct avec le patient). Quel beau résultat !

En 2009... c'est décidé, je me vaccine contre la grippe !

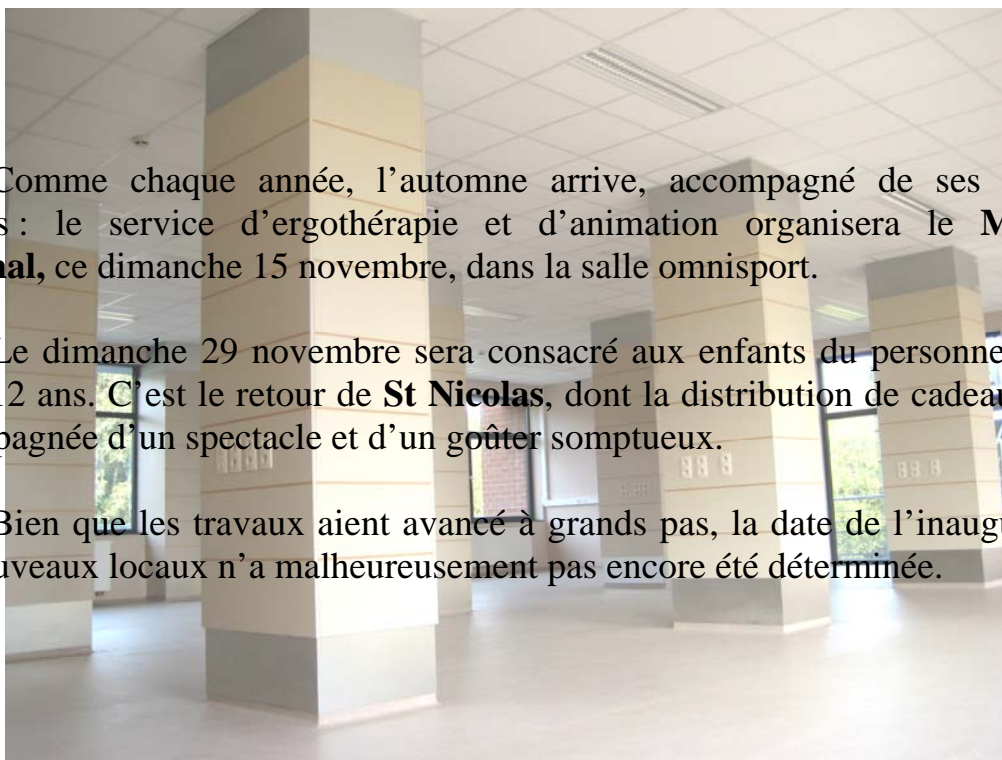
Pour le Comité d'Hygiène Hospitalière  
Théodora GIAGOULTSIS  
Infirmière en Hygiène Hospitalière

## A vos agendas...

Comme chaque année, l'automne arrive, accompagné de ses agapes festives : le service d'ergothérapie et d'animation organisera le **Marché artisanal**, ce dimanche 15 novembre, dans la salle omnisport.

Le dimanche 29 novembre sera consacré aux enfants du personnel, âgés de 0 à 12 ans. C'est le retour de **St Nicolas**, dont la distribution de cadeaux sera accompagnée d'un spectacle et d'un goûter somptueux.

Bien que les travaux aient avancé à grands pas, la date de l'inauguration des nouveaux locaux n'a malheureusement pas encore été déterminée.



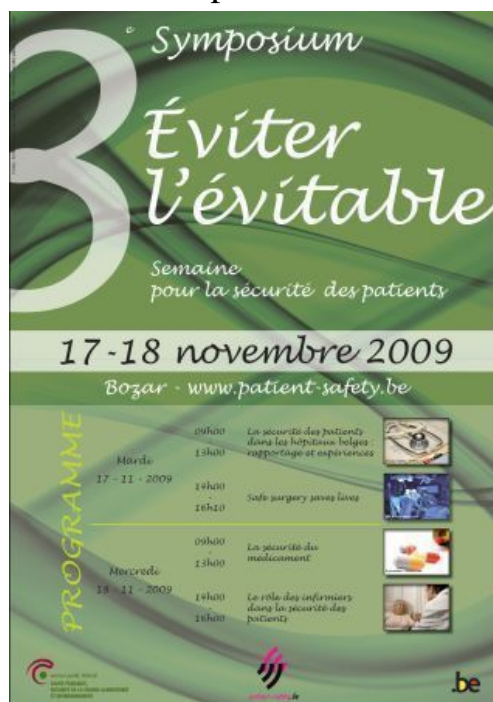
## Déclaration d'événements indésirables liés au circuit du médicament : premiers constats

Dans le numéro précédant, le Dr GUILLAUME annonçait le développement et le lancement d'une nouvelle déclaration d'erreur médicamenteuse, dans le cadre de la convention relative à la qualité et la sécurité du patient liant notre hôpital et le service public fédéral, la campagne « Eviter l'évitable ». Pour rappel, le projet vise à limiter le risque d'erreurs au niveau des trois phases principales du circuit du médicament: prescription, délivrance et distribution. Cette limitation du risque passe par son identification, et donc, sa déclaration. Six mois plus tard, il me semblait intéressant de vous en livrer quelques premières observations.

Ainsi, nous avons reçu à ce jour 94 déclarations d'événement indésirable (E.I.) lié au circuit du médicament. Si la majorité a été déclarée par le département infirmier et la pharmacie, 3 % sont aussi introduites par des médecins. Pour le patient, l'E.I. a été détecté avant la prise du médicament dans 62% des cas et n'a eu aucune conséquence dans 91% des cas. Parmi les dysfonctionnements relevés, 13 % proviennent de la prescription médicale, 64% de la pharmacie et 28% du département infirmier.

Le groupe de travail concerné par ce projet va se réunir prochainement afin d'examiner plus en détail les résultats obtenus, et envisager les améliorations concrètes à apporter au circuit du médicament.

Quoi qu'il en soit, les premiers résultats obtenus par ces enregistrements confirment bien l'intérêt d'une telle démarche et l'opportunité de son extension à l'ensemble des événements indésirables susceptibles de survenir dans l'hôpital, ce qui devrait se mettre en place dès 2010.



Emmanuel LEGRAND  
Coordinateur Qualité

## Deuxième convention SEP-SLA

Depuis le 1er mai 2009, le CNRF de Fraiture-en-Condroz bénéficie d'une 2ème convention.

Cette convention s'adresse à des personnes souffrant de sclérose en plaques (SEP) ou de sclérose latérale amyotrophique (SLA), à un stade avancé de leur maladie, soit 30 patients, 10 à l'hôpital et 20 en MRS (5 dans chacune des 4 MRS). Il s'agit d'une convention liant d'une part l'INAMI, d'autre part le CNRF de Fraiture-en-Condroz, associé à 4 maisons de repos et de soins (MRS). Les MRS qui ont accepté de nous accompagner dans cette convention sont situées à Liège, Namur, Verviers et Seny (Home de Seny).

Cette convention permet d'offrir aux patients concernés un programme de prise en charge adaptée à leur situation médicale. Ce programme comprend notamment les soins supplémentaires, les soins d'hygiène et d'assistance à la prise de repas, d'aide à la mobilité, d'encadrement psycho-social, de gestion des troubles comportementaux et en général toute aide ou assistance dans les actes de la vie quotidienne. Il comprend également le soutien à la famille, une formation et un encadrement adéquat du personnel (en hôpital et en MRS), ainsi qu'une fonction de liaison entre l'hôpital et les maisons de repos.

Cette convention permet de financer le personnel complémentaire en hôpital et en MRS, nécessaire à la réalisation des objectifs. Elle finance également les frais d'équipement spécifique, les frais de transport des patients entre le CNRF et les structures MRS, les besoins alimentaires spécifiques des patients, la supervision et la coordination médicale (assurées par le Dr. R. REZNIK, spécialiste en neurologie) ainsi que la fonction de liaison à raison d'1 ETP (assurée actuellement et dans un premier temps par Mme C. LALLEMENT).

Elle finance également une réduction du coût journalier du patient séjournant en MRS (permettant donc une réduction de la facture mensuelle du patient).

Cette convention s'adresse à des patients SEP ou SLA qui en raison de l'évolution de leur maladie ne nécessitent pas ou plus de soins aigus (médicaux ou chirurgicaux), et qui de par la gravité de leur état physique, cognitif, psychique ou comportemental, n'entrent plus en ligne de compte dans les programmes traditionnels de rééducation. Cette convention est donc incompatible avec la rééducation pluridisciplinaire traditionnelle ou la 1ère convention INAMI dont nous bénéficions depuis quasi 10 ans pour les patients SEP (et pathologies apparentées), à un stade moins évolué.

Cette convention vise donc essentiellement à faire bénéficier le patient d'une surveillance et de soins adaptés à la gravité de leur maladie, leur offrant un cadre de vie résidentiel adapté avec le meilleur confort de vie possible.

Dans la région francophone du pays, 2 conventions de ce type ont été attribuées, l'une au CNRF et l'autre au CHU de Charleroi. 4 conventions ont été retenues pour la partie néerlandophone du pays.

Au sein du CNRF, il a été décidé que les patients bénéficiaires de cette convention seraient hospitalisés au 4ème étage (pour les patients SEP) ou au 3ème étage pour les patients SLA compte tenu de l'expertise développée au sein de ces services par le personnel médical et paramédical avec la 1ère convention INAMI de rééducation.

Dr D. GUILLAUME  
Directeur Médical

## Quoi de neuf au département médical ?

Le **Dr. Pierre ARTS**, Médecin Généraliste et Responsable du 3ème étage, Médecin Hygiéniste et Président du Comité d'Hygiène Hospitalière et Président du Comité d'Ethique, a arrêté ses activités au Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz le 01/05/2009. Nous remercions vivement le Dr. ARTS pour la qualité de son travail et l'agréable collaboration entretenue durant ses années de travail au CNRF et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses activités futures.

C'est le **Dr. Denis GROSJEAN**, Médecin Généraliste, qui devient le Médecin Responsable au 3ème étage et le **Dr. Geneviève CHRISTIAENS**, Médecin Hygiéniste attachée au CHU, qui assure la présidence du Comité d'Hygiène Hospitalière au CNRF. Le Dr. Jacques STREA, Médecin Généraliste et Responsable au 1er étage, remplace le Dr. ARTS en tant que Président du Comité d'Ethique au CNRF.

Le 1er octobre prochain, le **Dr. Sarah BETHLEN** arrêtera ses activités en tant qu'assistante en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle et sera remplacée par le **Dr. Valérie GERARD**.

Nous leur souhaitons bienvenue au CNRF.

M-F Maréchal  
Secrétariat médical



## Wallonie bienvenue

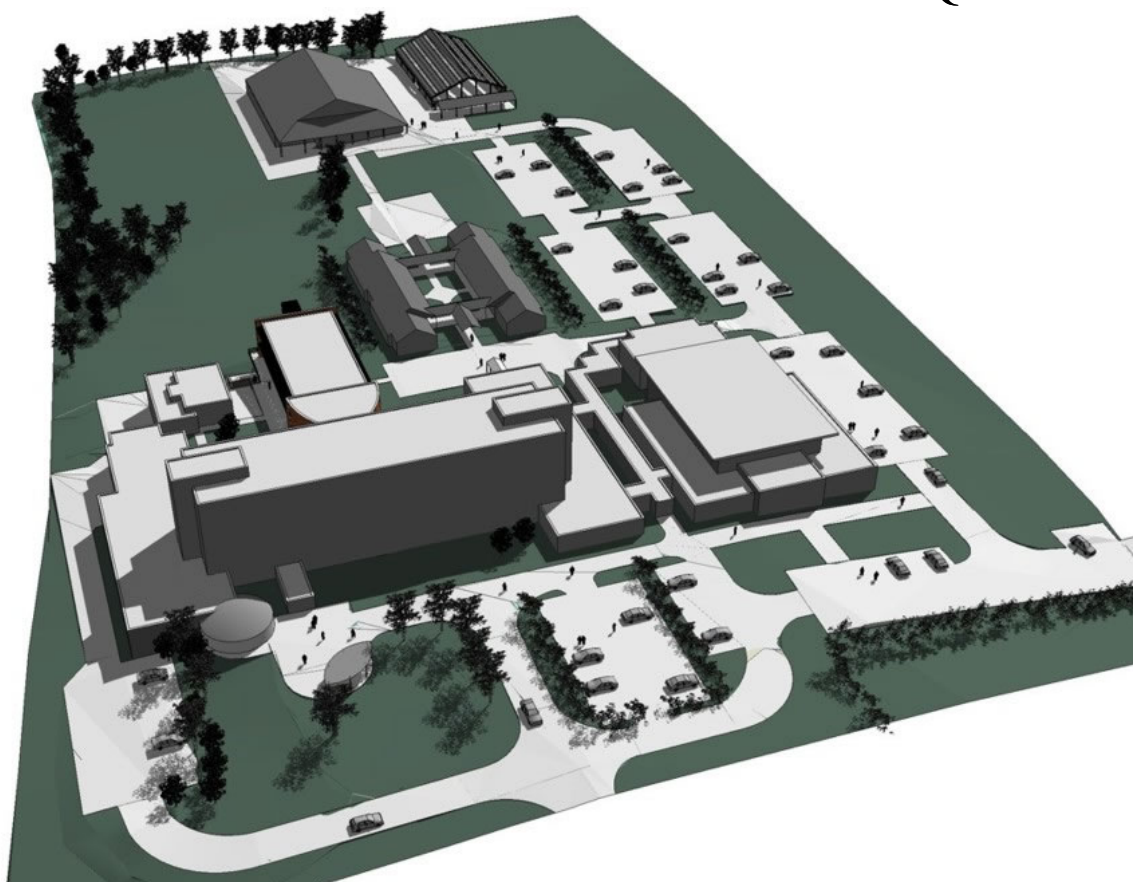
Le CNRF a été invité par l'administration communale de Tinlot à participer au projet « Wallonie, Week-ends Bienvenue ».

Ce projet a été initié dans le but de faire découvrir, aux touristes comme aux autochtones, la chaleur de vie de la Wallonie. Selon le Ministre Wallon du Tourisme, de l'Agriculture et de la Ruralité, ces journées nous permettront de rencontrer les hommes et les femmes qui font la Wallonie au quotidien, de partager leurs joies, leurs différences et leurs passions. A TINLOT, plus de 88 participants seront ainsi accessibles à cette occasion, dans des domaines aussi variés que les collections, les entreprises, les métiers, les loisirs et les sports : le détail du programme est accessible via le site [www.walloniebienvenue.be](http://www.walloniebienvenue.be).

Au CNRF, chaque métier sera présenté par des panneaux didactiques, des démonstrations ou du matériel d'exposition, dans le hall d'accueil et la salle Omnisport, **samedi 3 et dimanche 4 octobre, entre 14 et 17h.**

Merci à tous ceux qui contribueront à la réussite de cet événement, et bienvenue à tous.

E. LEGRAND  
Coordinateur Qualité



## Nouvelles figures:

Bienvenue à :

BOSNY Sophie	nursing
CANAVESE Sylvie	logopédie
CARRETA Audrey	service nettoyage
CHARLIER Amandine	crèche
CORNET Aurélie	service social
DARTUS Vincent	nursing
DEGIVE Marie-Adeline	diététique
DEQUENNE Dorothee	nursing
DUVEILLER Marie-Charlotte	service social
EVANS Aude	cuisine
GAEREMYNCK Séverine	nursing
GENDARME Angélique	nursing
HERMAN Aurélie	nursing
HECK Vanessa	service nettoyage
HUART Ingrid	ergothérapie
MAHY Isabelle	nursing
O'DONOVA LUQUE Erick	nursing
PEREZ GONZALEZ David	service technique
SEGERS Louis	nursing
SEPTON Marie	service nettoyage
TAVANO Rosa	service nettoyage
WENGLER Joeffrey	cuisine
WILMET Julie	nursing
WOUTERS Virginie	nursing
XHENSEVAL Michel	nursing

## Carnet de famille:

### Naissances

Océane	Patrick Rennotte	cuisine
Thibaut	Walhin Caroline	nursing
Cyril	Franco David	facturation

### Décès

Mme DEMOULIN	mère du Dr Demoulin	gastroentérologue
Mme DEROUA	mère de Mady Deroua,	service nettoyage

